



HABITAT				
DESCRIPTION	POSE SEMI-LIBRE MAINTIEN EN PÉRIPHÉRIE ET SOUS LES JOINTS			
PRODUIT	TRADIFLOR 2S3	TRANSIT 2S3	TRANSIT TEX 2S2	TRANSIT TEX MAX 2S3
ENVERS	ENVERS PVC		ENVERS TEXTILE	
AVIS TECHNIQUES	N° 12/18-1779_V2	N° 12/20-1800_V2	12/12-1628_V6	

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 - SUPPORTS ADMIS

Les supports admis sont ceux cités dans la norme NF DTU 53.12 « Travaux de bâtiment - Préparation du support et revêtements de sol souples » et exécutés conformément aux DTU et textes en vigueur correspondants (Voir PMO 101).

Cas des dalles vinyle-amiante (DVA) : Cf. Guide Amiante GERFLOR.

1.2 - PRÉPARATION DU SUPPORT

SUPPORT		VOIR ANNEXE 1 DES AVIS TECHNIQUES POUR PLUS DE DÉTAIL	
		POSE MAINTENUE EN PÉRIPHÉRIE ET SOUS LES JOINTS	
		COLLE ACRYLIQUE	DOUBLE-FACE
Support à base de liant hydraulique		OUI*	OUI*
Chape fluide à base de sulfate de calcium (anhydrite)		OUI	OUI
Plancher Rayonnant Électrique PRE		NON	NON
Sol chauffant à circulation d'eau chaude maximum 28°C		OUI	OUI
Planchers réversibles à eau basse température		OUI	OUI
Bois		OUI*	OUI*
Ancien carrelage	TRADIFLOR 2S3 TRANSIT 2S3 (Envers PVC)	OUI après primaire + ragréage	OUI après primaire + ragréage
	TRANSIT TEX 2S2 TRANSIT TEX MAX 2S3 (Envers Textile)	OUI après primaire + ragréage	Pose directe si largeur joints < 5 mm, profondeur joints < 2 mm et désaffleurs < 1 mm. Sinon, pose après primaire + ragréage
Ancien sol souple compact		OUI	OUI
Anciennes Dalles Vinyle Amiante selon la réglementation en vigueur		NON	OUI Voir Guide Amiante GERFLOR
Peinture et Résine coulée		OUI	OUI

* après application d'un primaire d'accrochage

Tout support doit être sec, propre, plan (< 5 mm sous la règle de 2 m) et sain. Il doit être balayé et aspiré avant la pose du revêtement de sol.

SUPPORT NEUF :

- Cf. DTU 53.12 - Taux d'humidité

En conformité avec les règles professionnelles et le DTU. Vérifier que le taux d'humidité du support est conforme aux règles en vigueur avant la pose. Sur dallage ≤ 4 % (80 % RH) et 0,5 % pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium.

SUPPORT EN RÉNOVATION :

Support Hydraulique

Remise en conformité de la planéité du support :

- Éliminer les résidus de colle,
- Si ragréage éliminé ponctuellement : reprise des zones par enduit de lissage,
- Si ragréage éliminé sur la majeure partie du local : enlèvement du ragréage restant.

Bois - (Cf. DTU 51-3)

Plancher ou panneau à base de bois et parquet cloué sur lam-bourde : conserver impérativement les ventilations.

Poncer en cas de désaffleurs > 1 mm et / ou traiter les joints avec un enduit approprié si leur ouverture est > 3 mm.

Ancien carrelage

Envers PVC : nécessite une préparation de support avec primaire et ragréage (CPT 3635-V2).

Envers Textile : appliquer un enduit de lissage si largeur joints > 5 mm, profondeur joints > 2 mm et / ou désaffleurs > 1 mm. Dans ce cas, le collage périphérique peut aussi se faire à la colle acrylique.

Anciens revêtements souples

- Seule la pose sur anciens revêtements « vinyle composition », linoleum, caoutchouc, vinyles compacts (homogènes ou hétérogènes) est permise.
- La pose sur ancien revêtement Vinyle sur mousse, Vinyle expansé relief, linoleum sur mousse, caoutchouc sur mousse est interdite.
- Si plus de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : déposer l'ensemble du sol.
- Si moins de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : refixer les zones décollées, reboucher les espaces libres avec un enduit de lissage.

Anciennes Dalles Vinyles amiante

Se référer au Guide Technique de Rénovation des Sols Amiantés GERFLOR.

Peinture ou résine coulée

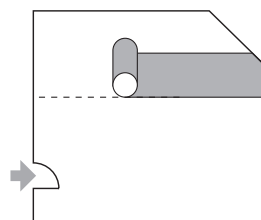
Si la peinture ou la résine a des défauts d'aspect sur plus de 10 % de la surface, dépose de la totalité du revêtement.

Traitement des joints et des points singuliers.

	POSE PÉRIPHÉRIQUE
Définition	Maintien uniquement en périphérie et au droit des joints par collage, adhésif double-face
Traitement des joints - Soudure à froid	OUI
Soudure à chaud	NON
Traitement des points singuliers	Passage de portes: collage en plein ou barres de seuil à coller ou à visser Pièces humides : prévoir un calfatage en rive à l'aide d'un mastic PU / hybride MS Polymère

■ 1.3 - MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT**(quel que soit le type de pose choisi)**

- Vérifier la référence du revêtement pour s'assurer que le produit est du type, de la couleur et de l'épaisseur commandés.
- Vérifier le numéro de lot sur les étiquettes afin d'éviter des problèmes de variation de couleur d'un rouleau à l'autre.
- **Dans tous les cas, l'installation du revêtement ne peut s'effectuer au plus tôt 24 heures, après sa mise à plat dans le local où il doit être posé.**
- Les joints entre les lés doivent, dans la mesure du possible, et compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic prévisible.
- Les lés doivent être orientés dans les pièces, de préférence vers le mur de la fenêtre principale.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières.
- Mesurer et marquer à l'aide d'une ligne de craie l'endroit où sera positionné le joint du revêtement. Dans le cas de panneaux à base de bois, s'assurer que le joint du revêtement ne tombera pas directement par-dessus d'un joint du support. On recommande de laisser un décalage d'au moins 15 cm entre les joints du revêtement de sol et les joints des panneaux à base de bois.
- **Maroufler le revêtement immédiatement après la mise à plat.**



Appliquer le revêtement à partir du trait de cordeau

- Laisser relaxer le revêtement en déplaçant vers l'extérieur les plis ou les poches d'air ; une découpe trop près des murs n'est pas recommandée. Couper à la dimension souhaitée et déposer le sur la ligne de craie.
- Si on excède la largeur d'un rouleau, tenir compte du raccord du dessin et contrôler le sens de pose du revêtement de sol. Dans le cas de rouleaux sans raccord, faire chevaucher légèrement les laizes pour pratiquer une coupe à joint vif.
- Inspecter à nouveau le matériel pour repérer tout défaut du support à corriger avant l'installation.

Découpes spécifiques du revêtement :

- Pour tracer un motif ou pour une découpe spécifique, l'usage d'un gabarit peut être nécessaire.
- Lorsque des raccords dessins sont nécessaires, s'assurer de garder un excédent de matériau.

Pour rappel, une lame usagée ne donne pas une découpe optimale du revêtement notamment en cas d'un envers non tissé.
Penser à remplacer la lame régulièrement.

2. POSE MAINTENUE EN PÉRIPHÉRIE AVEC BANDE ADHÉSIVE DOUBLE-FACE OU COLLE ACRYLIQUE

CONDITIONS DE POSE :

Revêtement de sol mis en œuvre dans des locaux à température contrôlée TEMPÉRATURE COMPRISE entre 10 et 25°C.
Amplitude thermique acceptée après la pose est de 20°C (ex. : de + 10 à + 30°C).
Au-delà ou en deçà de ces températures, des gonfles ou un léger retrait le long des plinthes peuvent apparaître.

■ 2.1 - DÉFINITION

Les lés ne sont maintenus que sur la périphérie par un adhésif double-face ou par une bande de colle acrylique de faible largeur (15 cm minimum). Les joints sont traités de la même manière.

■ 2.2 - GÉNÉRALITÉS

Stocker les rouleaux (déroulés) la veille de la pose dans la pièce à réaliser. Température ambiante : minimum 10°C.

■ 2.3 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Se conformer aux prescriptions générales.

■ 2.4 - MISE EN ŒUVRE

1. Balayer le local et s'assurer de l'élimination maximum des poussières, impuretés et saletés en insistant sur la périphérie de la pièce.
2. Mettre à plat le revêtement dans la pièce la veille de la pose.
3. **Maroufler le revêtement immédiatement après sa mise à plat.**
4. Tracer le positionnement exact du 1^{er} lé en prenant pour appui un des bords du lé.
5. Retourner les rouleaux par moitié.
6. Disposer le ruban adhésif double-face sous chaque joint et en périphérie. En cas de grandes longueurs, il est nécessaire de fractionner par adhésivage tous les 10 m. En cas de pose de lés de 4 m de large, nous recommandons de fractionner en largeur tous les 2 m par adhésivage. En cas de maintien avec une colle, l'application doit se faire à la spatule dentée A2 sur une largeur de 15 cm. Laisser gommer la colle avant de poursuivre la mise en œuvre. (Cf. fabricant de colle)

NOTE : Afin d'améliorer le collage sur le support, il est possible d'appliquer un primaire localement à l'endroit où sera déposé la colle ou le ruban adhésif.

7. Appliquer le premier lé en suivant le trait de cordeau.
8. Appliquer les lés suivants en suivant le bord du précédent lé sans laisser d'espace.
9. Procéder de même pour la seconde moitié de la surface à recouvrir.
10. Découper le revêtement en périphérie selon la géométrie de la pièce.

Pour rappel, une lame usagée ne donne pas une découpe optimale du revêtement notamment en cas d'un envers non tissé. Penser à remplacer la lame régulièrement.

Outils recommandés : lames croches, araseur de ROMUS, Réf. : 91410

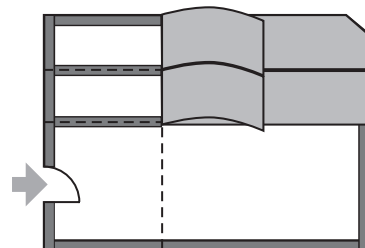
2.5 - MAROUFLAGE

Le marouflage est effectué manuellement à l'aide d'une cale ou d'un marteau à maroufler sur les zones collées.

2.6 - TRAITEMENT DES JOINTS

Soudure à froid type T = Envers textile

Voir Principe de Mise en Œuvre [501] TRAITEMENT DES JOINTS PAR SOUDURE À FROID.



3. PRODUITS PRÉCONISÉS POUR MAINTIEN OU COLLAGE EN PÉRIPHÉRIE

Sur support poreux : appliquer un primaire d'accrochage avant de coller ou de maintenir avec un double-face.

COLLE ACRYLIQUE (SPATULE A2 SELON SPÉCIFICATION TKB)	COLLE ACRYLIQUE COMPACT/COMPACT (SPATULE A4 SELON SPÉCIFICATION TKB) SUR SUPPORT NON POREUX	ADHÉSIF DOUBLE-FACE
- CEGE 100 TECHNIC - SIKA/CEGECOL - CEGE 100 HQT - SIKA/CEGECOL - TEC 522 - H.B. FULLER - TEC 540 - H.B. FULLER - SADERTECH V8 - BOSTIK - TECHNIMANG - BOSTIK - MIPLAFIX 800 - BOSTIK - ULTRABOND ECO 370 - MAPEI - 915 LANKOCRYL PLUS - PAREXGROUP - KE 28 - UZIN - KE 2000 S - UZIN	- CEGE 100 TECHNIC - SIKA/CEGECOL - CEGE 100 HQT - SIKA/CEGECOL - PLASTIMANG S - BOSTIK - MIPLAFIX 200 - BOSTIK - SADERFIX T3 - BOSTIK - GERTEC - GERFLOR - TEC 522 - H.B. FULLER - ULTRABOND ECO V4 SP - MAPEI - 915 LANKOCRYL PLUS - PAREXGROUP - KE 2000 S - UZIN	- Ruban adhésif de 100 mm de large - Référence : FIX&FREE 100 (058U0001) - Livré par rouleau de 50 ml Les rubans adhésifs contenant du caoutchouc sont proscrits (risque de décoloration du revêtement au niveau du ruban adhésif).

4 - TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Pièces humides (Uniquement sur support hydraulique) :

Prévoir un calfatage en rive et aux pénétrations à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS Polymère.

Pour la pose sur DVA, le mastic doit être appliqué sur le double-face.

Passage de porte : Disposer une barre de seuil collée ou vissée.

5 - MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

Pour un trafic pédestre normal et dans le cas de la pose semi-libre (périphérique), la mise en service peut être immédiate.

Lors de l'emménagement, les mobiliers lourds ne doivent pas être traînés à la surface du revêtement. Protéger les pieds de mobilier avec des embouts PVC ou polyéthylène.

- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes compatibles selon EN 12529.
- Mobilier lourd, mobile ou vibrant : prévoir un dispositif de répartition des charges sous chaque pied ou roulette.